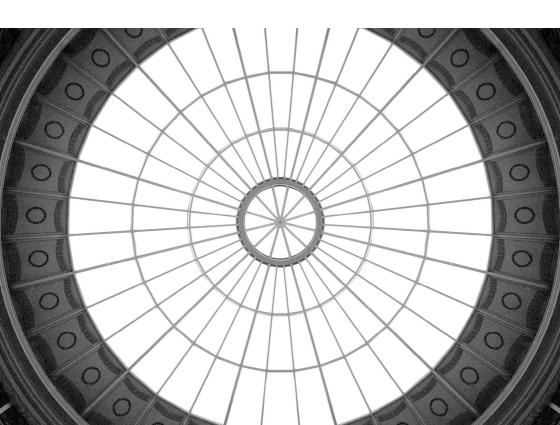
# Bourses et financements 2021-2022







### Bourses et financements 2021-2022

Dans le cadre de sa politique scientifique et de soutien à la recherche, l'Institut national d'histoire de l'art propose un certain nombre d'invitations, d'aides et de bourses. Les modalités détaillées se trouvent dans la rubrique «Appels à candidatures », régulièrement actualisée sur le site internet (www.inha.fr) et sur Facebook : @institutnationaldhistoiredelart

Pour tout renseignement : der-dir@inha.fr

## Étudiants en Master

<ul> <li>· Aides à la mobilité de la recherche pour les étudiants en histoire de l'art</li> <li>· Bourse Beauford Delaney</li> <li>· Bourse Yavarhoussen</li> <li>· Contrats doctoraux (Chargés d'études et de recherche)</li> <li>· INHALab - Résidence de collectifs de jeunes chercheurs</li> </ul>	7 14 14 5 6
Doctorants	
<ul> <li>Aides à la mobilité nationale et internationale MESRI*</li> <li>Bourse Beauford Delaney</li> <li>Bourse DFK-INHA</li> <li>Bourse de la Samuel H. Kress Foundation</li> <li>Bourse Yavarhoussen</li> <li>Chercheurs accueillis</li> <li>Contrats doctoraux (Chargés d'études et de recherche)</li> <li>INHALab - Résidence de collectifs de jeunes chercheurs</li> </ul>	9 14 12 12 14 7 5 6
Post-doctorants	
<ul> <li>Aides à la mobilité nationale et internationale MESRI*</li> <li>Bourses André Chastel avec l'Académie de France à Rome</li> <li>Bourse Beauford Delaney</li> <li>Bourse DFK-INHA</li> <li>Bourses Robert Klein avec la Villa Finaly et le Kunsthistorisches Institut in Florenz</li> <li>Max-Planck-Institut</li> <li>Bourse MIAM-Fondation Antoine de Galbert</li> <li>Bourse de la Terra Foundation for American Art à l'INHA</li> <li>Bourse Yavarhoussen</li> <li>Chercheurs accueillis</li> <li>Contrats postdoctoraux d'excellence*</li> <li>INHALab - Résidence de collectifs de jeunes chercheurs</li> </ul> Chercheurs confirmés et professionnels du patrimoine	9 11 14 12 11 13 13 14 7 9 6
<ul> <li>Aides à la mobilité de la recherche en France pour les historiens d'art</li> <li>Bourses André Chastel avec l'Académie de France à Rome</li> <li>Bourses Beauford Delaney</li> <li>Bourses Robert Klein avec la Villa Finaly et le Kunsthistorisches Institut in Florenz</li> <li>Max-Planck-Institut</li> <li>Carte blanche pour l'histoire de l'art en région</li> </ul>	7 11 14 11 6
<ul> <li>Chercheurs accueillis</li> <li>Chercheurs invités dans les programmes de recherche</li> <li>Invitation de professionnelles et professionnels des musées territoriaux</li> <li>Prix Vitale et Arnold Blokh</li> <li>Programme d'accueil des conservateurs du patrimoine d'État</li> <li>Programme profession culture</li> </ul>	7 5 10 13 11

\* Nouvelles aides 2021

# Institut national d'histoire de l'art

### Contrats doctoraux (Chargés d'études et de recherche)

Chaque année l'INHA octroie six contrats doctoraux pour des étudiants s'inscrivant en 1ère ou 2° année de thèse. Ces contrats doctoraux sont liés à des postes de chargés d'études et de recherche rattachés aux équipes du Département des études et de la recherche de l'INHA. Les chargés d'études et de recherche (CER) participent aux programmes scientifiques et documentaires de l'institut et leurs travaux personnels de recherche doctorale. Peuvent concourir à ce recrutement les étudiantes ou étudiants travaillant dans tous les domaines de l'histoire de l'art sans restriction. Une inscription dans une autre discipline est possible si le sujet de recherche est clairement orienté vers l'histoire de l'art. L'art est entendu dans son acception la plus large depuis la préhistoire jusqu'à nos jours. Une résonance avec les champs d'investigation, collections patrimoniales et programmes de recherche de l'Institut national d'histoire de l'art pourra, le cas échéant, être précisée dans le dossier de candidature. Les CER sont recrutés sur des supports de contrats doctoraux d'une durée de 3 ans. A l'issue des trois années, une 4° année de contrat à l'INHA peut être sollicitée. Le financement d'une 4° année, offre spécifique de l'INHA, n'est pas basée sur un contrat doctoral, mais sur un contrat à durée déterminée classique.

### Composition du dossier de candidature :

- ◆ Curriculum vitae
- ◆ Lettre de motivation (précisant notamment l'insertion souhaitée dans les domaines et programmes de l'INHA)
- Projet de thèse (sujet, problématique, apport et pertinence pour la discipline, démarche méthodique, courte bibliographie)
- ◆ Lettre d'appui du/de la directeur/trice de thèse
- ◆ Période d'ouverture de l'appel à candidature : avril-juin.

### Chercheurs invités

Invitation de chercheuses et de chercheurs dans le cadre des programmes du département des études et de la recherche ou de la valorisation des fonds de la bibliothèque de l'INHA pour une durée comprise entre 1 et 3 mois. Environ dix invitations sont attribuées par année. La priorité est accordée aux chercheurs confirmés, qu'ils soient affiliés à un établissement, français ou étranger, ou indépendants.

L'INHA prend en charge les frais de déplacement jusqu'à Paris (aller-retour) et d'hébergement pendant la durée du séjour. Une bourse de 1300€ par mois peut également être octroyée pour les chercheurs résidant dans un pays classé dans le groupe « moyen » ou « faible » suivant l'indice de développement humain (IDH) défini par le Programme des Nations unies pour le développement. Un poste de travail est mis à disposition, ainsi qu'un accès privilégié à la bibliothèque et aux ressources informatiques et documentaires.

- ◆ Dossier de candidature : projet de recherche précisant son articulation au domaine concerné, CV, lettre de motivation.
- ◆ Période d'ouverture de l'appel à candidature : février-mars.

### INHALab - Résidence de collectifs de jeunes chercheurs

L'INHA soutient les initiatives de jeunes chercheurs en invitant chaque année pour une résidence de 4 mois un collectif de jeunes chercheurs travaillant sur des périodes portant de l'Antiquité à nos jours dans un domaine se rapportant à l'histoire de l'art. Il met à leur disposition la salle Roberto Longhi, située dans la rotonde de la Galerie Colbert, ainsi qu'un budget de fonctionnement de 5000 €.

- ◆ Conditions : l'INHALab est ouvert à tous les collectifs, constitués sous une forme juridique habilitée à recevoir des subventions (association Loi 1901, etc.), réunissant de jeunes chercheuses et chercheurs de niveau master, doctorat ou post-doctorat ou exerçant leur activité dans le domaine de la critique d'art, de la conservation, etc., dont les objets ou les méthodes se situent dans le champ de l'histoire de l'art ou en relation étroite avec celle-ci.

  Les candidatures peuvent émaner de l'ensemble du territoire national français et comporter une dimension internationale. Il importe que les projets tiennent compte des possibilités offertes par le lieu et la durée de la résidence.
- ◆ Dossier de candidature : une lettre de motivation (1 page minimum), un exposé des intentions du collectif (1 page minimum) et de son projet pour l'INHALab (4 pages minimum, précisant les modalités concrètes d'utilisation du temps, de l'espace et du financement alloués, y compris un calendrier prévisionnel et un budget)
- ◆ Période d'ouverture de l'appel à candidature : avril-mai.

### Carte blanche pour l'histoire de l'art en région

Le principe de la Carte Blanche consiste pour l'INHA à proposer à une université la coorganisation d'une ou plusieurs opérations dans le temps de l'année civile définie. Les universités ont le choix de valoriser leurs laboratoires, leur département, leurs formations, leurs expertises, leurs programmes ou de proposer un projet qui mette en valeur la discipline et les chercheurs qui pratiquent l'histoire de l'art dans la région concernée. La priorité est donnée aux projets favorisant une collaboration entre l'université et un musée en proximité. L'enveloppe budgétaire dédiée par l'INHA à ce programme est de 10 000 €. Il appartient aux universités d'y ajouter des financements complémentaires si besoin.

L'INHA n'étant pas un prestataire de services, mais un partenaire scientifique et un soutien logistique, le projet de Carte Blanche doit être conçu dans le sens d'une vraie coopération et non dans la perspective d'une demande de subvention.

- Dossier de candidature : projet scientifique, équipe dédiée, calendrier et budget prévisionnel.
- Appel ouvert une année sur deux : mars.

### Chercheurs accueillis

L'INHA peut accueillir en résidence des chercheuses et des chercheurs déjà bénéficiaires d'un financement pour un séjour de recherche à Paris. L'attribution de cet accueil se fait sur examen du projet de recherche et dans la limite des places disponibles. Un poste de travail pourra être mis à disposition du chercheur, dans la limite des places disponibles, et celui-ci pourra accéder à la bibliothèque et aux ressources informatiques et documentaires.

- Dossier de candidature : CV, projet de recherche, lettre de motivation.
- ◆ Période d'ouverture de l'appel à candidature : au fil de l'année.

### Aides à la mobilité de la recherche pour les étudiants de master en histoire de l'art

Remboursement de frais de mission dans le cadre de séjours de recherche en France d'étudiants en histoire de l'art inscrits en master. La prise en charge des frais de mission s'effectue sur justificatifs à hauteur de 800 € maximum.

- ◆ Conditions : être étudiant ou étudiante en master inscrit dans des établissements d'enseignement et de recherche français ou européens.
- ♦ Dossier de candidature : photocopie carte d'étudiant valide pour l'année universitaire en cours, CV, lettre de motivation détaillant les motifs de la recherche, lettre d'appui du directeur de recherche, budget pour le séjour de recherche.
- ◆ Période d'ouverture de l'appel à candidature : janvier-février.

# Aides à la mobilité de la recherche en France pour les historiens d'art

Remboursement de frais de mission à hauteur maximale de 600 € pour un séjour de recherche en France.

- ◆ Conditions : être chercheur ou chercheuse engagé dans la vie professionnelle (maître de conférences, conservateur du patrimoine, attaché de conservation...), sans condition de nationalité.
- ◆ Dossier de candidature : CV, lettre de motivation (projet, fonds et collections à consulter, durée du séjour) ainsi qu'un budget prévisionnel des frais (devis ou estimation).
- ◆ Période d'ouverture de l'appel à candidature : janvier-février.

Institut national d'histoire de l'art **&** partenaires

### Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI)

# Aide à la mobilité nationale et internationale pour les jeunes chercheurs et chercheuses (doctorat et postdoctorat)

Grâce au soutien du MESRI, l'INHA attribue des bourses de mobilité nationale et internationale aux jeunes chercheuses et chercheurs pour des projets relatifs à l'histoire de l'art. Les aides peuvent aller jusqu'à 1000 € pour une mobilité en France métropolitaine, 3000 € (Europe et DROM) et 5000 € (hors Europe). Les dépenses liées au projet de mobilité devront être précisément justifiées. Les récipiendaires s'engageront à rendre compte des résultats de leur séjours de recherche.

- ◆ Condition : inscription en doctorat dans une université française ou en diplôme de III° cycle de l'Ecole du Louvre ou titulaire du doctorat depuis moins de trois ans au moment de la clôture de l'appel
- ◆ Dossier de candidature : CV, lettre de motivation, description détaillée du projet de mobilité avec calendrier et budget prévisionnel justifiant le montant demandé, lettre d'appui du directeur ou de la directrice de recherche
- ◆ Période d'ouverture de l'appel : novembre-février.

### Contrats postdoctoraux d'excellence

Grâce à une subvention spécifique du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, l'INHA propose en 2021 deux contrats postdoctoraux d'une durée d'un an, renouvelable un an et d'un montant annuel (coûts chargés) de 50 000 €, destinés aux récents titulaires du doctorat. Les candidatures pourront émaner de tous les domaines des sciences humaines et sociales mais devront se préoccuper des questions d'histoire de l'art et du patrimoine, depuis la préhistoire jusqu'à nos jours et le projet de recherche devra être lié aux musées, centres d'art ou lieux patrimoniaux (collections, architecture, publics...). Les postdoctorants bénéficieront d'une aide à la mobilité internationale qui devra s'inscrire de manière cohérente dans leur projet de recherche, et qui pourra éventuellement se faire en accueil dans les unités mixtes des instituts français de recherche à l'étranger (UMIFRE) et les Écoles françaises à l'étranger (EFE). Sont particulièrement encouragés les projets associant des laboratoires de recherche et des musées, centres d'art ou lieux patrimoniaux.

- ◆ Condition : titulaire du doctorat depuis moins de trois ans au moment de la clôture de l'appel
- ◆ Dossier de candidature : CV, formulaire de candidature en ligne décrivant le projet scientifique, lettre de motivation, lettre de recommandation, le cas échéant, lettre d'acceptation d'un ou de plusieurs établissements d'accueil
- ◆ Période d'ouverture de l'appel en 2021 : octobre-janvier.

### Ministère de la Culture

### Programme «Profession culture»

En partenariat avec le ministère de la Culture, l'INHA accueille des professionnels étrangers de la culture pour une durée d'un à trois mois (en continu). Ces professionnels perçoivent une bourse de 1 500 € par mois de stage, attribuée par le ministère de la Culture permettant de contribuer aux frais de voyage et de séjour à Paris. Le programme s'adresse à des professionnels confirmés exerçant des responsabilités dans des institutions culturelles étrangères. Il a pour objectif la mise en place et le développement de projets de coopération structurants et favorise la constitution de réseaux d'échanges durables. À l'INHA, il peut couvrir divers aspects allant de la gestion de projets culturels à la gestion de bibliothèque (conservation, traitement et valorisation de collections spécialisées et de collections patrimoniales, etc.). Le programme profession culture n'a pas pour fonction de développer des projets purement scientifiques ou artistiques.

- ◆ Conditions : être un professionnel expérimenté dans une structure culturelle étrangère.
- ◆ Dossier de candidature : dossier de renseignement, exposé des motivations et du parcours et du parcours professionnel et projet de stage à compléter par le candidat et l'INHA. La sélection définitive des candidatures incombe au secrétariat général du ministère de la Culture, en lien avec les services culturels des ambassades de France des pays concernés, qui émettent des avis circonstanciés.
- Période d'ouverture de l'appel à candidature : variable, généralement de mi-juillet à mi-octobre.

### Invitation de professionnels des musées territoriaux

En partenariat avec le ministère de la Culture (service des Musées de France), l'INHA accueille des professionnels des musées territoriaux (conservatrices ou conservateurs territoriaux du patrimoine, attachés ou attachées de conservation, assistantes et assistants territoriaux de conservation du patrimoine ou chargées et chargés de collection en poste dans un musée de France), pour une durée maximum de trois mois éventuellement fractionnable (environ trois accueils par année). Ce programme a pour but d'aider ces professionnels à mieux accomplir leur mission de recherche. Il entre également dans le cadre de la Formation professionnelle. Les candidats, en accord avec la collectivité territoriale qui les emploie, doivent proposer à l'INHA un projet scientifique. Ce projet peut prendre divers aspects : travail sur les collections du musée, préparation d'une exposition, d'un film, d'un livre, études préalables à la rénovation ou à la restauration d'un monument... Ces postes sont ouverts par voie de mise à disposition.

- ◆ Conditions : être conservateur territorial ou attaché de conservation territorial.
- ◆ Dossier de candidature : lettre de motivation, CV, projet de recherche détaillé, calendrier, autorisation écrite de la collectivité territoriale de tutelle.
- ◆ Période d'ouverture de l'appel à candidature : septembre/décembre.

### Programme d'accueil des conservateurs du patrimoine d'État

En partenariat avec le **ministère de la Culture** et avec l'accord de l'institution de rattachement, l'INHA accueille des conservatrices et des conservateurs du patrimoine d'État pour mener à bien une recherche en histoire de l'art et en archéologie. Dans ce cadre, une convention permet la décharge des obligations de service et le maintien de la rémunération. Chaque année, l'INHA peut accueillir deux conservateurs du patrimoine d'État pour une période variant de 1 à 6 mois maximum. L'attribution de cet accueil se fait sur examen du projet de recherche, en concertation entre l'INHA et l'institution d'origine.

- Dossier de candidature : CV, projet de recherche, lettre de motivation.
- ◆ Période d'ouverture de l'appel à candidature : au fil de l'année.

### Académie de France à Rome

### **Bourses André Chastel**

L'Institut national d'histoire de l'art et l'Académie de France à Rome attribuent chaque année deux bourses André Chastel, bourses de recherche post-doctorale pour des études portant sur la période moderne et contemporaine (xve-xxe siècles). En vertu de l'accord passé, ces boursiers sont logés à Rome, à la Villa Médicis. Ces bourses sont destinées aux chercheuses et chercheurs, français et étrangers, en histoire de l'art souhaitant se rendre à Rome pour effectuer une recherche dans les institutions romaines et/ou italiennes. La bourse est d'un montant de 3000 € avec possibilité d'être logé à la Villa Médicis moyennant 400 € par mois.

- ◆ Conditions : être d'un niveau post-doctorat (ou équivalent) ou être conservateur du patrimoine.
- ◆ Dossier de candidature : lettre de candidature, CV, programme de travail détaillé de 4 pages maximum.
- ◆ Période d'ouverture de l'appel à candidature : juillet-novembre.

# Villa Finaly, Kunsthistorisches Institut in Florenz – Max-Planck-Institut

### **Bourses Robert Klein**

L'Institut national d'histoire de l'art et la Villa Finaly en collaboration avec le Kunsthistorisches Institut in Florenz – Max-Planck-Institut attribuent chaque année deux bourses de recherche post-doctorale destinées à des chercheuses et des chercheurs français et étrangers souhaitant se rendre à Florence pour effectuer une recherche dans les institutions italiennes. En vertu de l'accord passé, ces boursiers sont logés à Florence à la Villa Finaly (moyennant une somme de 25€ par jour) et accueillis par le Kunsthistorisches Institut. La bourse est d'un montant de 3 000 €.

◆ Conditions : être d'un niveau post-doctorat (ou équivalent) ou être conservateur du patrimoine.

- ◆ Dossier de candidature : lettre de candidature en français ou en anglais, CV, programme détaillé de travail de 4 pages maximum, accompagné d'une attestation d'une personnalité scientifique appuyant la candidature.
- Période d'ouverture de l'appel à candidature : février-mars.

### Centre allemand d'histoire de l'art DFK-Paris Bourse DFK-INHA

L'Institut national d'histoire de l'art et le **Centre allemand d'histoire de l'art** (Deutsches Forum für Kunstgeschichte - DFK PARIS) créent une bourse d'étude conjointe sur histoire du marché de l'art en France sous l'Occupation. Cette bourse est destinée aux chercheuses et aux chercheurs en histoire de l'art, français ou étrangers, souhaitant mener une recherche originale sur l'histoire du marché de l'art en France entre 1939 et 1945. Les boursiers mèneront leur recherche à Paris dans le cadre de ces deux institutions. Le montant de la bourse s'élève à **1700** € par mois pendant 12 mois. Le lauréat est accueilli alternativement pendant 6 mois à l'INHA et 6 mois au DFK PARIS, chaque institution prenant en charge 6 mois de bourse.

- ◆ Conditions : cette bourse s'adresse aux chercheurs en formation et début de carrière (doctorants, post-doctorants) sans restriction de nationalité. La seule condition étant de travailler au contact des chercheurs des deux institutions à Paris au cours de l'année d'obtention de la bourse.
- ◆ Dossier de candidature : CV, lettre de candidature, programme de travail détaillé (6 pages maximum), bibliographie avec indication des sources à consulter, attestation d'une personnalité scientifique.
- ◆ Période d'ouverture de l'appel à candidature : septembre-novembre.

### Bourses et prix soutenus par des fondations Bourse de la Samuel H. Kress Foundation

L'Institut national d'histoire de l'art, sous l'égide de la Samuel H. Kress Foundation, attribue

chaque année une bourse de recherche doctorale pour deux années de séjour à Paris. Le sujet de recherche doit être centré sur l'art européen de l'antiquité au xix<sup>e</sup> siècle. La bourse annuelle est, équivalent euros, de 30 000 \$.

- ◆ Conditions : être doctorant ou doctorante en histoire de l'art et disciplines connexes (archéologie, architecture...), être citoyen américain ou citoyenne américaine ou inscrite dans une université américaine, être sélectionné par son département universitaire.
- ◆ Dossier de candidature : sujet de thèse, bibliographie annotée, CV, trois lettres de recommandation (descriptif plus complet sur l'appel à candidature).
- ◆ Période d'ouverture de l'appel à candidature : jusqu'au 30 novembre.

### Bourse de la Terra Foundation for American Art

L'Institut national d'histoire de l'art s'associe avec la **Terra Foundation for American Art** pour attribuer une bourse postdoctorale qui s'accompagne d'un accueil d'un an à l'INHA et d'une bourse de voyage. Elle est destinée à un projet de recherche portant sur l'art américain (jusqu'en 1980 et à l'exclusion de l'architecture et du cinéma commercial/animation). Le financement comprend une bourse annuelle, équivalent euros, de **26 000** \$ et de **8 500** \$ pour financer la recherche et les voyages.

- ◆ Conditions : être titulaire d'une thèse sur l'art américain depuis moins de cinq ans dans une université francophone
- ◆ Dossier de candidature : CV, projet de recherche, programme de voyage, rapport de thèse et lettre de recommandation pour les candidats ayant soutenu leur thèse en France ou deux lettres de recommandation pour les candidats ayant soutenu leur thèse à l'étranger.
- ◆ Période d'ouverture de l'appel à candidature : novembre-janvier.

### Prix Vitale et Arnold Blokh

L'INHA s'associe avec la Fondation Jean Blot pour organiser et remettre le Prix Vitale et Arnold Blokh. Ce prix de 5 000 € a pour but de récompenser l'auteur d'un ouvrage publié en français sur l'art occidental (1600-1950), il concerne les ouvrages publiés en français dans l'année de la remise du Prix. Le choix se fait sur proposition des membres du comité scientifique de ce prix. Le jury se tient en mai et le prix est remis au Festival de l'histoire de l'art au mois de juin.

◆ Prix décerné : tous les deux ans.

### Bourse MIAM-Fondation Antoine de Galbert

L'INHA s'associe avec le Musée international des arts modestes et la Fondation Antoine de Galbert afin d'attribuer une bourse destinée aux chercheuses et aux chercheurs, français et étrangers, en histoire de l'art souhaitant mener une recherche sur «l'art commercial au xx° siècle ». Le montant de la bourse est de 24 000 € pour 12 mois de recherche.

- ◆ Dossier de candidature : CV, projet de recherche (5 pages max), attestation d'une formation en histoire de l'art (inscription en thèse ou post-doctorat), lettre de candidature, lettre de soutien par un chercheur.
- ◆ Période d'ouverture de l'appel à candidature : février-mars, tous les deux ans, prochain appel en février-mars 2023

### **Bourse Beauford Delaney**

L'INHA s'associe avec les services culturels de l'Ambassade de France aux Etats-Unis avec le soutien de la **Ford Foundation** (États-Unis), la **FACE Foundation** afin de proposer la bourse **Beauford Delaney** (1901-1979), cette bourse est destinée aux chercheurs en histoire de l'art, français ou étrangers actifs en France, souhaitant mener aux Etats-Unis une recherche originale sur l'art afro-américain sans restriction de période (XIX<sup>c</sup>-XXI<sup>c</sup> siècle). La bourse est de \$20 000 à utiliser au cours des 12 mois suivant l'annonce de la sélection.

- ◆ Conditions de candidature : la bourse s'adresse, sans condition de nationalité, en alternance
- ◆ en 2022 : à des étudiantes et étudiants, en train d'achever leur master ou déjà inscrits en doctorat dans une université française, ou à des professionnelles et professionnels junior (moins de 30 ans) actifs en France, à l'exclusion de citoyens états-uniens ayant effectué leurs études aux États-Unis.
- ♦ en 2023 : à des chercheuses et chercheurs en histoire de l'art actifs en France, indépendants ou rattachés à des institutions (universités, musées, écoles d'art, etc.), titulaires d'un doctorat ou d'une expérience professionnelle équivalente, à l'exclusion de citoyens états-uniens ayant effectué leurs études aux États-Unis.
- ◆ Dossier de candidature : lettre de candidature, curriculum vitae, programme de travail détaillé et bibliographie avec indication des sources.
- ◆ Période d'ouverture de l'appel à candidature : février-mars

### **Bourse Yavarhoussen**

L'INHA s'associe avec le fonds **Yavarhoussen** afin de décerner une bourse de recherche et de mobilité à des chercheurs et des chercheuses engagés dans une recherche sur l'histoire de l'art malgache du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle, en début de parcours universitaire (inscrits ou prévoyant de s'inscrire en master ou doctorat ou post doctorat). La bourse est de **12 000** € pour la recherche, avec en plus une enveloppe de **5 000** € pour financer des voyages.

- ◆ Dossier de candidature : CV, lettre de motivation, projet de recherche, attestation d'inscription dans une institution d'enseignement supérieur (niveau master ou doctorat ou post doctorat) et lettre de soutien d'un chercheur
- $\bullet$  Période d'ouverture de l'appel à candidature : septembre-octobre en 2021 puis mars-avril à partir de 2022

### Calendrier récapitulatif

Bourses	Période de publication
Bourses André Chastel	mi-juillet/mi-novembre
Professionnels des musées territoriaux invités	septembre-décembre
Bourse DFK-INHA	octobre-décembre
Bourse Samuel Kress	octobre-novembre
Contrats postdoctoraux d'excellence	octobre-janvier
Bourse de la Terra Foundation for American Art	novembre-janvier
Aide à la mobilité nationale et internationale pour les jeunes chercheurs et chercheuses (doctorat et posdoctorat)	novembre-février
Mobilité de la recherche en France - étudiants en histoire de l'art	mi-janvier/mi-février
Mobilité de la recherche en France - historiens d'art	mi-janvier/mi-février
Bourses Robert Klein	février-mars
Bourse MIAM-Fondation Antoine de Galbert	février-mars
Bourse Beauford Delaney	février-mars
Chercheurs invités	février-mars
Carte blanche	mars
Bourse Yavarhoussen	mars-avril (sauf en 2021)
Chargés d'études et de recherche	avril-mai
INHA Lab - résidence de collectifs jeunes chercheurs	avril-juin
Chercheurs accueillis	au fil de l'eau
Conservateurs du patrimoine d'Etat accueillis	au fil de l'eau

# **Institut national** d'histoire de l'art





